

Le poète disgracié ? François-Joseph de Lagrange-Chancel (1677-1758) : théâtre, opéra et politique

Université Paul-Valéry, Montpellier, 15-17 décembre 2025

Malgré une production théâtrale assez importante, François-Joseph de Lagrange-Chancel reste surtout connu aujourd'hui pour *Les Philippiques*, pamphlet en vers dont Hugo disait qu'il s'agissait d'un « tir d'arbalète », et qui lui valurent la prison puis un exil forcé jusqu'à la mort du Régent en 1723.

Cependant, l'auteur, il faut le souligner, s'est illustré dans tous les genres dramatiques que lui offrait son époque : tragédie à sujet antique (la plus remarquable fut *Ino et Méléagre* en 1713), mais aussi comédie héroïque comme *Les Jeux Olympiques* de 1729, tragédie chrétienne (*Cassius et Victorinus martyrs*, 1732), livrets d'opéra (*Médus ou Ariane*) dont certains, non mis en musique (entre autres *Le crime puni* qui reprend le mythe de Don Juan), furent composés sur le tard. On peut même ajouter à cet ensemble, une tragédie à machines pour le mariage de Louis XV, *Orphée*, et qui ne fut jamais montée.

Cette activité est d'autant plus intéressante qu'elle peut se scinder en deux parties bien distinctes. De 1694, jusqu'à la mort de Louis XIV, la production est régulière avec tragédies et livrets d'opéra. Cette double activité, pour le Français et l'Académie royale de musique, est assez typique, d'ailleurs, des décennies qui suivent le silence de Racine et la mort de Quinault. Après, l'épisode mouvementé de la Régence, la production dramaturgique de Lagrange-Chancel se restreint considérablement. Il n'empêche : ce corpus est une clé indispensable pour comprendre l'évolution de la poésie dramatique entre la fin du règne de Racine et l'avènement de Voltaire.

1758, date de sa mort, marque aussi la publication de ses œuvres en 5 volumes.

Or, contrairement à d'autres dramaturges comme Campistron, par exemple, Lagrange-Chancel n'a pas suscité d'étude spécifique, hormis la thèse décevante d'Otto Nietzelt, *Lagrange-Chancel als Tragiker*, qui date de 1908. Le poète, plus qu'un Campistron encore, se trouve relégué parmi les dramaturges de « second ordre » (c'est ainsi que La Harpe l'envisage), épigone malheureux de Racine ou Corneille.

Il est temps de jeter un regard neuf, sans préventions, sur l'ensemble de cette production qui est aussi à l'image de la période qui va de la fin du XVII^e siècle au milieu du siècle suivant. Il faudra, entre autres, interroger la manière dont Lagrange-Chancel prend en charge un héritage et une tradition, les renouvelle et parfois même les subvertit, comment ils ont nourri ses tragédies et ses livrets d'opéra. Interroger également la portée des *Philippiques* qui l'inscrit dans une longue tradition satirique et politique, qui fait de lui, aussi, et par nécessité historique, un poète parmi les Modernes.

La partie de sa production destinée au théâtre lyrique, mise en musique ou non, offre à ce titre un champ de réflexion précieux. On pourra envisager les problématiques suivantes :

1. Le contexte social :

- la carrière » de Lagrange-Chancel ;
- ses protecteurs, son réseau ;
- Lagrange-Chancel et les théâtres, acteurs/actrices, chanteurs/chanteuses (Français, Académie royale de musique, Comédie-Italienne) ;
- conflit avec Pierre-Charles Roy.

2. Le théâtre déclamé :

- ancrage dans la tradition classique et singularités ;
- traitement des sujets grecs ; pratique les genres hérités (comédie héroïque, tragédie du martyr) ;
- le cas 2 d'*Ino et Méléagre* ;
- étude des préfaces ;
- situation de Lagrange-Chancel par rapport à Campistron, La Motte.

3. Les livrets d'opéra :

- la production pour l'Académie royale de musique et les livrets tardifs non mis en musique ;
- le pathétique (dramaturgie et sensibilité), la sensibilité « fin de règne ».

4. Les *Philippiques* et les enjeux politiques :

- Lagrange-Chancel et la violence satirique ;
- aspects poétiques et rhétoriques du pamphlet ;
- histoire de la réception.

5. Les autres écrits poétiques (épîtres, odes, cantates) et leur place dans l'histoire des genres en vers.

6. Lire le théâtre de Lagrange-Chancel :

- aspects éditoriaux ;
- discours critiques du XVIII^e au XX^e siècle ;
- postérité de l'auteur ; études des éditions complètes.

Comité d'organisation

- Nathanaël Eskenazy (Université Paul-Valéry, Montpellier-III)
- Jean-Philippe Groperrin (Université Jean-Jaurès, Toulouse-II)

Comité scientifique

- Renaud Bret-Vitoz (Sorbonne-Université, Paris)
- Julien Dubruque (Centre de musique baroque de Versailles)
- Sophie Marchand (Sorbonne-Université, Paris)
- Jennifer Ruimi (Université Paul-Valéry, Montpellier-III)
- Franck Salaun (Université Paul-Valéry, Montpellier-III)
- Thomas Soury (Université Louis-Lumière, Lyon-II)
- Léo Stambul (Université Paul-Valéry, Montpellier-III)
- Jean-Yves Vialetton (Université de Grenoble-Alpes)

Les propositions de communication n'excéderont pas **500 mots maximum** et seront accompagnées d'une brève bio-bibliographie. Elles sont à renvoyer avant **le 15 janvier 2025** aux adresses suivantes : n.eskenazy@gmail.com et jean-philippe.groperrin@univ-tlse2.fr